

Arts du spectacle

ARTS, LETTRES, LANGUES

PARCOURS PROPOSÉS

Licence Arts du spectacle - Parcours : Cinéma

Présentation

La Licence Arts du spectacle parcours Études cinématographiques d'Université de Paris accueille environ 80 étudiant.e.s par niveau d'études (L1, L2 et L3). Ces dernier.e.s bénéficient d'une localisation géographique appréciable (proximité de la Cinémathèque, de la BNF, du Quartier Latin) et d'équipements récents (amphithéâtres dédiés aux projections, salles destinées à la pratique).

Cette filière sélective recrute sur toute la France. Elle est animée par une équipe d'une trentaine d'enseignant.e.s aux profils variés et offre aux étudiant.e.s la possibilité de nouer des contacts avec le monde professionnel, en particulier en L3.

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées correspondent aux blocs de compétences de la mention.

Bloc de compétences - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire :

- Identifier les principales pratiques passées et contemporaines : évolution des formes et des genres, architecture des lieux de spectacle, décors, mise en scène, répertoire, interprètes, publics et critiques.
- Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.

Bloc de compétences - Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires :

- Mobiliser une culture générale artistique et les principales méthodes pour étudier les arts du spectacle.
- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude des créations.
- Apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender la dimension visuelle des spectacles.
- Se servir de la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les arts du spectacle.

Bloc de compétences - Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire :

- Utiliser des méthodes de regard et d'écoute adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.
- Disposer d'une expérience personnelle de création.
- Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative des arts du spectacle en France et à l'étranger.

Bloc de compétences - Usages digitaux et numériques :

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Bloc de compétences - Exploitation de données à des fins d'analyse :

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Bloc de compétences - Expression et communication écrites et orales :

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

Bloc de compétences - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel :

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Bloc de compétences - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle :

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Gestionnaire de Scolarité

Laetitia Robin

0157276353

laetitia.robin@u-paris.fr

Responsable de la mention

Rescigno Anthony

En bref

Composante(s)

UFR Lettres, Art, Cinéma

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

Lieu de formation

Campus des Grands Moulins

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation